



EMBARGO JUSQU'AU 23.10.2007

Grand-Rue 44 - case postale 156
Tél. 021 822 44 44 Fax 021 822 44 29

Municipalité

Législature 2006-2011

Communiqué de la Municipalité No 9

Rolle, le 15 octobre 2007

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes :

Affaire des tags au Château de Rolle

Un 7^{ème} protagoniste a été identifié et interpellé par la gendarmerie de Rolle (cf. communiqué No 8). Comme ses 6 camarades, il a "optempéré" pour participer financièrement aux frais de nettoyage du Château (qu'assumera une entreprise spécialisée dans les bâtiments historiques), et physiquement par 3 jours de travail d'intérêt général sur les quais et dans la Commune. Ces opérations se déroulent depuis le début du mois d'octobre, selon un tournus organisé avec le service de voirie.

Démolition du chalet "Charpilloz" au ch. des Abattoirs

Mise à l'enquête publique, cette démolition n'a suscité ni remarque ni opposition. Les travaux seront effectués par l'armée dans le cadre de l'un de ses exercices pratiques, dès la mi-novembre. Auparavant, à raison de 3 ou 4 reprises, le DARD (Détachement d'action rapide et de dissuasion de la Police cantonale) aura effectué quelques exercices d'intervention "in live" sur le site.

Ouverture d'un compte d'attente

Conformément à l'autorisation générale (préavis No 1) donnée par votre Conseil le 24 octobre 2006, la Municipalité a ouvert un nouveau compte d'attente pour frais d'étude. Il s'agit de l'aménagement d'une place de rebroussement pour les bus scolaires à la route des 4 Communes. Cette proposition fait suite au rapport de Transitec (modération du trafic, cf. communiqué No 8) et nécessite aujourd'hui une étude du projet allant de la mise en soumission jusqu'au devis des travaux pour l'établissement d'un préavis au Conseil communal. Un mandat à hauteur de Fr. 26'250.— a été attribué au bureau Schopfer & Niggli dans cette perspective; ce montant sera intégré dans le devis final.

Règlement d'utilisation de l'île de La Harpe

Afin de définir plus clairement les possibilités d'évasion sur l'île (davantage au figuré qu'au propre...), la Municipalité a édicté un petit règlement définissant les règles et usages à observer dans ce lieu historique, qu'elle joint en annexe à ce communiqué. Il répond à de nombreuses questions posées par le public, dont des demandes de location exclusive, pour des mariages principalement.

Inauguration du Skatepark de Rolle

Autorisée par le Conseil communal le 19 décembre 2006 pour Fr. 193'000.—, dont Fr. 40'000.— financés par les jeunes gens et jeunes filles regroupés sous l'appellation *SKC Street King's Crew*, la construction du skatepark de Rolle s'est effectuée durant le printemps 2007. Après quelques mois d'essais couronnés de succès, son heure d'inauguration officielle est enfin venue : elle a eu lieu le 20 octobre, in situ, à l'occasion d'un "contest" organisé par ses utilisateurs.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Belotti

Pascal Petter